

Climatisation : pour en finir avec les faux débats

Communiqué de presse - Paris, le 2 juillet 2026

Alors que les vagues de chaleur s'intensifient, le collectif « Nos Villes à 50°C », cofondé par Seqens et CDC Habitat et coordonné par A4MT, dévoile une doctrine opérationnelle pour adapter logements et équipements publics au réchauffement climatique. Fruit d'un an de travaux associant bailleurs, collectivités, promoteurs, chercheurs et experts, cette démarche, appuyée par des simulations du CSTB, montre que dans une majorité de situations étudiées à horizon 2050, des actions simples permettent de conserver des conditions d'habitabilité satisfaisantes, tout en limitant le recours à la climatisation.

Un débat bloqué, une méthode pour en sortir

Face à l'intensification des vagues de chaleur, la question de la climatisation s'impose dans le débat public. Elle reste pourtant trop souvent enfermée dans une opposition stérile : pour ou contre. Dans les faits, les situations se multiplient : d'un côté achats de climatiseurs mobiles dans l'urgence, de l'autre, logements et équipements publics surchauffés.

Partant de ce constat, le collectif « Nos Villes à 50°C » a réuni pendant un an des acteurs du logement, de la recherche et de l'aménagement du territoire pour construire une approche plus pragmatique : identifier où la climatisation peut être évitée, où elle devient nécessaire, et comment en limiter le recours.

Un enjeu clé : peut-on encore dormir la nuit ?

Les travaux du collectif ont fait émerger un constat simple : le véritable enjeu n'est pas seulement la chaleur dans la journée, mais la capacité des bâtiments à se rafraîchir la nuit.

Lorsque la chaleur s'accumule, le sommeil se dégrade et les risques sanitaires augmentent, en particulier pour les publics fragiles. La question n'est plus seulement de savoir s'il faut ou non climatiser, mais de comprendre si un bâtiment est capable d'évacuer la chaleur qu'il accumule afin de retrouver, la nuit, des conditions compatibles avec le repos et la récupération.

Des actions ciblées peuvent repousser massivement le recours à la climatisation

Afin d'évaluer l'efficacité des solutions identifiées par le collectif, le CSTB a réalisé une série de simulations en utilisant la base de données national des bâtiments (bdnb.io) sur différents types de bâtiments résidentiels de l'ensemble du parc national français métropolitain et dans différents contextes climatiques.

Elles montrent que dans près de 70 % des situations étudiées à horizon 2050, des actions adaptées permettraient de maintenir des conditions d'habitabilité satisfaisantes sans recours systématique à la climatisation.

Ces résultats confirment toutefois qu'il n'existe pas de réponse universelle : les stratégies doivent être ajustées selon les climats, les formes urbaines et les caractéristiques du patrimoine. Selon les cas, ces actions peuvent suffire à préserver l'habitabilité, soit à repousser et mieux cibler le recours à la climatisation.

Le collectif identifie trois priorités :

- se protéger du soleil grâce aux protections solaires extérieures et au traitement des derniers étages,
- évacuer la chaleur accumulée grâce à la ventilation nocturne, aux îlots de fraîcheur et aux brasseurs d'air
- mieux anticiper les épisodes de chaleur, avec des plans de gestion adaptés.

La doctrine qualifie ces leviers d'« actions systématiques ». Leur vocation est simple : faire en sorte que chaque opération de rénovation, de réhabilitation ou de construction contribue à adapter les bâtiments au climat futur.

Climatisation : un outil sanitaire, pas un réflexe

Lorsque les solutions passives ne suffisent plus, la doctrine recommande un diagnostic rapide du bâtiment et des usages, afin d'éviter les décisions prises dans l'urgence et d'identifier les alternatives possibles.

Lorsque la climatisation s'avère nécessaire, elle doit être déployée de manière ciblée et encadrée. Les solutions mobiles, souvent peu performantes, ne constituent pas une réponse durable.

L'ambition du collectif est simple : éviter une généralisation non maîtrisée de la climatisation tout en garantissant la protection des occupants lorsque celle-ci devient indispensable.

Des engagements pour passer à l'action

La doctrine s'accompagne d'engagements pour accélérer l'adaptation des bâtiments à la chaleur. Bailleurs sociaux, collectivités, promoteurs, aménageurs, architectes et bureaux d'études sont invités à intégrer progressivement ces principes dans leurs projets dès aujourd'hui.

Chaque opération immobilière doit devenir une opportunité d'améliorer l'habitabilité, renforcer la résilience des bâtiments et limiter le recours à la climatisation lorsque des alternatives existent.

LOGO DES ENTREPRISES ENGAGEES



A PROPOS ET CONTACTS PRESSE (Co fondateurs & pilote)

SEQENS

Seqens est acteur global du logement en Ile-de-France, qui s'illustre par une présence forte sur l'ensemble du territoire francilien dans plus de 333 communes avec un parc de 112 397 logements, dont 12 306 logements spécifiques et 250 000 locataires.

Seqens, devient en 2022, la première Société à mission, du groupe Action Logement, portée par ses 1 730 collaborateurs et dotée d'une raison d'être « Donner à chacun sa chance en innovant pour l'habitat » et d'objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux inscrits dans ses statuts, qui constituent désormais sa mission.

Une double exigence : proximité et innovation

Par son engagement, son expertise, sa créativité, Seqens œuvre à l'intégration sociale dans les territoires ainsi qu'à la mobilité personnelle et professionnelle de leurs habitants et l'accompagnement de ses locataires tout au long de leur parcours résidentiel.

Seqens illustre la capacité du secteur du logement social à évoluer pour développer de nouveaux services, de nouvelles formes d'architecture, de nouveaux modèles d'urbanisme, de nouvelles solutions techniques et industrielles et de nouveaux modes d'organisation.

www.seqens.fr |  Seqens  @SEQENSofficiel

Contacts Presse :

Franck Thiebaut – RP Seqens – 06 73 76 74 98 franckthiebaut@ft-consulting.net

GROUPE CDC HABITAT

Filiale de la Caisse des Dépôts rattachée à la Banque des Territoires, le groupe CDC Habitat est un acteur majeur de l'habitat en France, avec 573 400 logements gérés sur l'ensemble du territoire, dans l'Hexagone et en Outre-mer.

Le Groupe s'attache à apporter à chacun une réponse adaptée à ses besoins et ce tout au long de sa vie, quelle que soit sa situation. Ses solutions d'habitat sont ainsi multiples et couvrent l'ensemble de l'offre immobilière résidentielle : logements sociaux ou très sociaux, logements intermédiaires et libres, résidences étudiantes ou jeunes actifs, résidences pour seniors ou intergénérationnelles, accession sociale à la propriété, libre et à prix maîtrisé. Ancré dans les territoires à travers ses six directions interrégionales et ses filiales, CDC Habitat apporte des réponses sur mesure aux problématiques des collectivités locales. En tant qu'opérateur global de l'habitat d'intérêt public, CDC Habitat exerce sa mission au service l'intérêt général à travers une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes, en lien avec sa raison d'être.
cdc-habitat.com  

Contact presse : Isaline OLLIVIER – 07 63 34 67 97 – isaline.ollivier@cdc-habitat.fr

A4MT : Action pour la Transformation des Marchés

A4MT conçoit et met en œuvre pour ses clients des programmes d'engagement et de modification du marché. Ces programmes agissent sur la demande : ils créent un désir de changement de comportement de la part des acteurs et impulsent de nouvelles « bonnes pratiques » individuelles et collectives.

A4MT assure le rôle de structure de soutien orchestrant les plans d'action de ses parties prenantes grâce à une équipe dédiée, un savoir-faire sur la mise en œuvre des programmes, une connaissance technico-économique des sujets traités, et une capacité à interpeller les décideurs aux niveaux supérieurs.

Nos Villes à 50°C :

Lancé en avril 2025, le collectif Nos Villes à 50°C réunit bailleurs sociaux, collectivités, promoteurs, aménageurs, architectes, bureaux d'études, chercheurs et experts autour d'un objectif commun : structurer une réponse opérationnelle à l'adaptation de nos bâtiments et de nos villes à la chaleur extrême.

Contact presse : Renaud Czarnès – 06 11 67 11 66 – rczarnes@gmail.com